

LA LETTRE ÉCO

N°378 - Samedi 7 mars 2020

LE SOMMAIRE DE LA LETTRE N°378

LE COIN DES ÉPARGNANTS

- Le tableau financier de la semaine
- Les marchés toujours en état de choc

C'EST DÉJÀ IER

- Stabilité sur le front du chômage
- L'inflation toujours aussi calme
- Mayotte, la région la plus pauvre d'Europe

LE COIN DE LA CONJONCTURE

- Front uni pour contrer le virus ?
- Qui paie les dépenses de retraite en France ?

LE COIN DES TENDANCES

- La fin de l'or blanc a-t-elle sonné ?
- Les Français, les Européens et la boisson

LE COIN DES GRAPHIQUES

- Les ménages toujours en mode endettement

LE COIN DE L'AGENDA ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

LE COIN DES STATISTIQUES

LE COIN DES ÉPARGNANTS

Le tableau financier de la semaine

	Résultats 6 mars 2020	Évolution hebdomadaire	Résultats 31 déc. 2019
CAC 40	5 139,11	-3,22 %	5 978,06
Dow Jones	25 865,12	+1,79 %	28 538,44
Nasdaq	8 575,62	+0,22 %	8 972,60
Dax Allemand	11 541,87	-2,93 %	13 249,01
Footsie	6 462,55	-1,79 %	7 542,44
Euro Stoxx 50	3 232,07	-2,93 %	3 745,15
Nikkei 225	21 142,96	-9,59 %	23 656,62
Shanghai Composite	3 034,51	+5,35 %	3050,12
Taux de l'OAT France à 10 ans (22 heures)	-0,339 %	-0,046 pt	0,121 %
Taux du Bund allemand à 10 ans (22 heures)	-0,714 %	-0,105 pt	-0,188 %
Taux du Trésor US à 10 ans (22 heures)	0,758 %	-0,402 pt	1,921 %
Cours de l'euro / dollar (22 heures)	1,1303	+2,47 %	1,1224
Cours de l'once d'or en dollars (22 heures)	1 671,410	+5,40 %	1 520,662
Cours du baril de pétrole Brent en dollars (22 heures)	45,440	-9,30 %	66,300

LES MARCHES TOUJOURS EN ETAT DE CHOC

Les marchés financiers continuent leur chute libre en raison de la progression inexorable du coronavirus. Le CAC 40 a clôturé la séance de vendredi en forte baisse de 4,13 %, à 5.139,11 points, dans un volume une nouvelle fois élevé de 7,56 milliards d'euros. Sur la semaine, l'indice parisien a cédé 3,22 %, après une chute hebdomadaire spectaculaire de 11,94% le vendredi précédent. En un mois, le CAC 40 a perdu 14 %. Le Dow Jones a, en revanche, un petit peu remonté la pente avec un gain sur une semaine de 1,79 %.

Les investisseurs n'ont pas souhaité prendre en compte les bons résultats de l'emploi américain. Selon le Bureau of labour statistics (BLS), 273 000 postes ont été créés dans le secteur non agricole aux Etats-Unis le mois dernier, contre 175 000 anticipés par le marché, tandis que le solde des deux mois précédents a été révisé en hausse de 85 000. Le taux de chômage a diminué de 0,1 point à 3,5 %. Ces résultats ont été recensés avec la diffusion hors de Chine du virus.

Du fait de l'absence d'accord à Vienne entre les membres de l'OPEP et à la Russie, le pétrole de Brent se traitait vendredi à 45,64 dollars, au plus bas depuis juillet 2017.

Les investisseurs recherchent avant tout à privilégier les actifs dits refuge comme l'or, certaines devises, dont le yen, et les emprunts d'Etat. Le rendement de l'emprunt chinois à 10 ans a touché un plus bas de 18 ans vendredi 6 mars. Celui des bons du Trésor américain de même échéance est tombé à 0,6611 %, un nouveau plus bas historique, tandis que celui de l'échéance à 30 ans est passé sous le seuil de 1,5 %. Les investisseurs anticipent une nouvelle détente de la part de la Fed après la baisse d'urgence de 50 points de base du taux des Fed funds annoncée mardi 3 mars dernier. Le taux de l'obligation d'Etat allemand à 10 ans s'est abaissé à -0,714 %. L'euro s'apprécie par rapport au dollar en raison de la baisse des taux décidés de la Banque centrale américaine.

C'EST DÉJÀ HIER

STABILITE SUR LE FRONT DU CHOMAGE

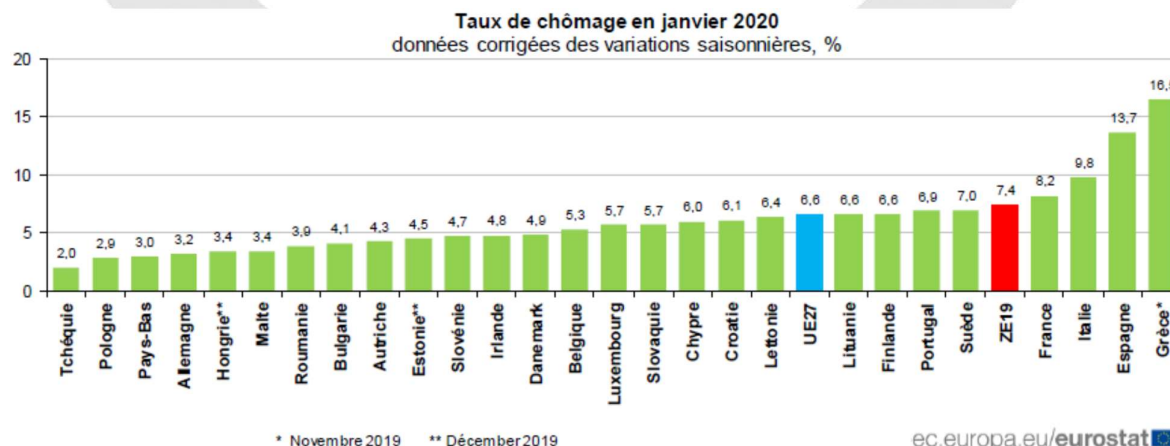
Le mois de janvier marque la stabilisation du taux de chômage au sein de l'Union européenne. Avec la survenue de la crise de COVID-19, une dégradation du marché de l'emploi pourrait intervenir. Les secteurs du tourisme, des transports et de l'évènementiel qui emploient de nombreuses personnes en intérim ou en CDD pourraient être amenés à réduire leurs effectifs.

Dans la zone euro, le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi, selon Eurostat, à 7,4 % au mois de janvier dernier, stable par rapport au taux de décembre et en baisse de 0,4 point sur un an. Il s'agit toujours du taux le plus faible enregistré dans la zone euro depuis mai 2008. Pour l'ensemble de l'Union européenne, le taux de chômage s'est établi à 6,6 % en janvier, stable par rapport au taux de décembre et en baisse de 0,3 point sur un an. Ce taux est le taux le plus bas enregistré dans l'Union depuis le début de la série mensuelle sur le chômage en janvier 2000. L'Union européenne comptait 14,086 millions d'hommes et de femmes au chômage en janvier et la zone euro 12,179 millions.

Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles en janvier ont été enregistrés en Tchéquie (2,0 %), en Pologne (2,9 %) et aux Pays-Bas (3,0 %). Les taux de chômage les plus élevés ont quant à eux été constatés en Grèce (16,5 % en novembre 2019) et en Espagne (13,7 %).

Sur un an, le taux de chômage a baissé dans 19 États membres, est resté stable en Allemagne et en Roumanie, tandis qu'il a augmenté en Estonie, en Slovaquie, au Portugal en Lituanie, au Luxembourg et en Suède. Les baisses les plus marquées ont été observées en Grèce (de 18,6 % à 16,5 % entre novembre 2018 et novembre 2019), à Chypre (de 7,6 % à 6,0 %) et en Croatie (de 7,2 % à 6,1 %).

Aux États-Unis, le taux de chômage s'élevait en janvier à 3,6 %, en hausse par rapport au taux de 3,5 % de décembre et en baisse par rapport au taux de 4,0 % de janvier 2019.



L'INFLATION TOUJOURS AUSSI CALME

Le taux d'inflation annuel de la zone euro a été, selon Eurostat, estimé à 1,2 % en février 2020, contre 1,4 % en janvier. S'agissant des principales composantes de l'inflation de la zone euro, l'alimentation, alcool et tabac devrait connaître le taux annuel le plus élevé en février (2,2 %, comparé à 2,1 % en janvier), suivie des services (1,6 %, comparé à 1,5 % en janvier), des biens industriels hors énergie (0,5 %, comparé à 0,3 % en janvier) et de l'énergie (-0,3 %, comparé à 1,9 % en janvier).

MAYOTTE, LA REGION LA PLUS PAUVRE D'EUROPE

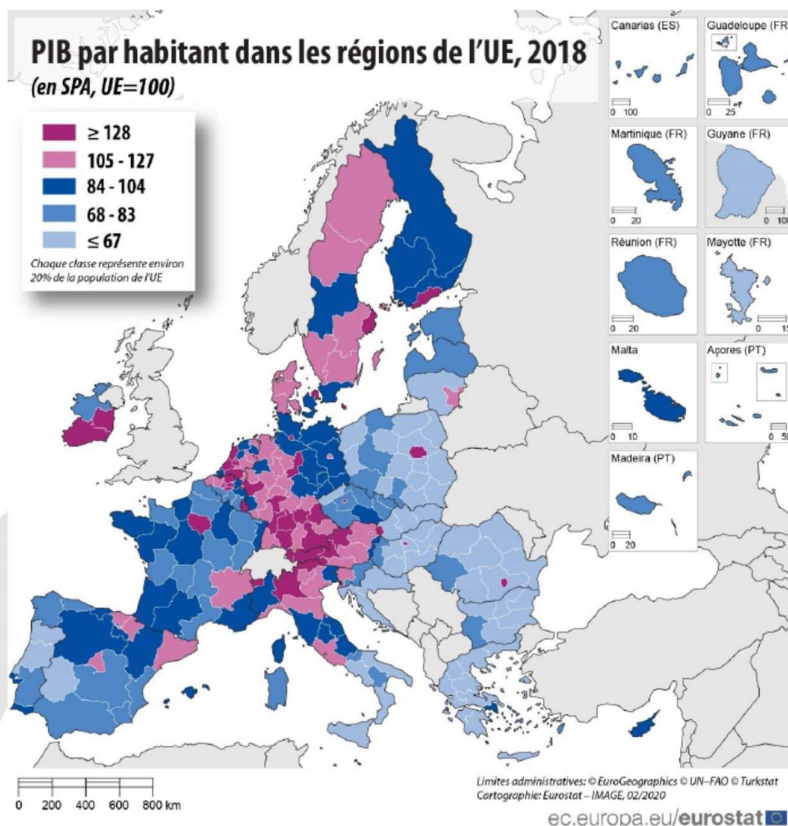
Les services statistiques de l'Union européenne établissent un classement des régions en fonction de leur PIB. Ils ne retiennent pas les régions administratives mais les pôles économiques. Il peut éventuellement y avoir concomitance avec les frontières politiques des régions. Pour Eurostat, la région la plus pauvre d'Europe est Mayotte quand la plus riche est le Luxembourg. En 2018, le PIB régional par habitant, exprimé en standards de pouvoir d'achat (SPA), allait de 30 % de la moyenne de l'Union européenne dans la région d'outre-mer française Mayotte à 263 % au Luxembourg.

Les régions en tête du classement du PIB régional par habitant en 2018, derrière le Luxembourg (263 % de la moyenne de l'Union), étaient le Sud (225 %) et l'Est et Centre (210 %) en Irlande, la Région de Bruxelles-Capitale (203 %) en Belgique, Hambourg en Allemagne (197 %) et Prague en Tchéquie (192 %).

Les 39 régions de l'Union dont le PIB par habitant était égal ou supérieur à 128 % de la moyenne de l'Union représentaient 20 % de la population de l'Union et 32 % du PIB en SPA de l'Union.

En revanche, parmi les régions en bas du classement figuraient, derrière la région française d'outre-mer Mayotte (30 % de la moyenne de l'Union), trois régions bulgares : le Nord-Ouest (34 %), le Nord-Centre (35 %) et le Centre méridional (36 %). En ce qui concerne Mayotte, le faible PIB par habitant s'explique principalement par des facteurs démographiques, puisque 42 % de la population étant âgée de moins de 15 ans.

Les 57 régions de l'Union dont le PIB par habitant était égal ou inférieur à 67 % de la moyenne de l'Union, représentaient 21 % de la population de l'Union, et 12 % du PIB en SPA de l'Union.



En 2018, le PIB régional par personne occupée, exprimé en standards de pouvoir d'achat, était situé entre 35 % de la moyenne de l'Union européenne dans la région bulgare du Centre méridional et 235 % dans la région du Sud en Irlande. Viennent ensuite l'Est et le Centre (205 %) de l'Irlande, puis le Luxembourg (165 %), la Région de Bruxelles-Capitale (161 %) en Belgique, l'Île-de-France en France (158 %) et les trois provinces belges suivantes : le Brabant wallon (157 %), le Brabant flamand (144 %) et Anvers (143 %).

Un facteur commun aux régions de l'Union ayant un PIB par habitant particulièrement élevé est le flux net de navetteurs qui tend à augmenter le PIB par habitant dans les régions où ces navetteurs travaillent et à le faire baisser là où ceux-ci résident. Parmi d'autres facteurs figurent des taux de participation au marché du travail plus élevés, des taux de chômage plus faibles et une plus forte proportion de la population en âge de travailler. Ces régions accueillent un nombre élevé de cadres que la moyenne.

Parmi les États membres de l'UE ayant plus de deux régions selon la définition de l'Union, les disparités régionales les plus fortes sont observées en Roumanie (rapport de 3,6), en Pologne et en Slovaquie (3,3 chacune), en Hongrie (3,2), en Irlande (3,1) et en Tchéquie (3,0), tandis que les écarts les plus faibles sont enregistrés en Finlande et au Portugal (1,5 chacun), en Suède et en Autriche (1,7 chacune) ainsi qu'au Danemark, en Espagne et aux Pays-Bas (1,9 chacun).

Ces disparités régionales notables en termes de PIB par habitant au sein des États membres de l'UE se réduisent considérablement lorsqu'elles sont exprimées en termes de PIB par personne occupée (productivité du travail).

LE COIN DE LA CONJONCTURE

FRONT UNI POUR CONTRER LE VIRUS ?

La crise de 2008/2009 avait démontré la violence des anticipations face aux annonces économiques et financières. Au temps d'Internet, de l'interdépendance, les réactions en chaîne sont de plus en plus rapides. La chute de la production et des échanges avait été quasi-immédiate en 2009 accentuant le blocage des paiements interbancaires. Aujourd'hui, avec le coronavirus, l'effet de contagion concerne autant le virus que les informations vraies ou fausses qui lui sont liées. Dans une société très averse aux risques, la moindre rupture dans la chaîne de confiance génère des spirales dépressives de grande ampleur. Les banques centrales et les États sont ainsi appelés au secours de manière très rapide et cela avant même d'avoir une idée réelle de l'évolution du problème et des dégâts. L'accumulation des mesures de confinement, de fermeture des entreprises et des services publics, l'annulation des spectacles tout autour de la planète constitue un phénomène sans précédent qui ne peut qu'amener une récession. Face à cette situation, une coopération internationale tente de s'organiser. Après plusieurs années de remise en cause du multilatéralisme, cette crise sanitaire démontre tout l'intérêt des politiques concertées et coordonnées.

Une crise qui met sous tension l'ensemble des systèmes de santé

Dans un grand nombre de pays, les systèmes de santé éprouvaient avant même la crise des difficultés à faire face aux conséquences du vieillissement des populations. La faible croissance de ces dernières années dans les pays occidentaux pèse sur les budgets de la santé publique. L'épidémie de coronavirus provoque un afflux de malades dans les services d'urgence et de réanimation difficile à gérer, même au sein de grands pays comme l'Italie. Elle nécessite la mise en œuvre de moyens humains et logistiques importants d'où la possibilité évoquée en France de mobilisation de l'armée. L'Italie avec plus de 3 000 personnes atteintes et 107 décès (au 5 mars 2020) éprouve les pires difficultés à gérer la crise.

Par sa soudaineté et par sa médiatisation, l'épidémie génère un effet de psychose au sein des populations. Si le taux de la létalité au regard des autres virus demeure moyen, le ressenti est tout autre en grande partie en raison de l'absence de connaissances sur le virus et les traitements curatifs possibles. Le caractère mondial de l'épidémie accroît son caractère anxiogène.

La létalité de la maladie varie d'un pays à un autre. L'Iran et la Corée du Sud enregistrent les taux de morbidité les plus importants (entre 4 et 5 %). La fiabilité des chiffres iraniens a été à maintes reprises soulignée. Le taux moyen de mortalité, calculé le mercredi 4 mars à partir des données du site « Gisanddata » est de 3,4 % selon le « Center for systems science and engineering » de l'université Johns Hopki aux États-Unis. Selon d'autres études, le taux se serait entre 2 et 3 % sachant que la Chine n'avait pas pris des mesures de santé publique dès le début de l'épidémie. Le taux varie en fonction de l'âge des personnes atteinte. Faible jusqu'à 50 ans, il augmente assez rapidement au-delà de 60 ans. En ce qui concerne les personnes infectées, ce sont les 50 à 60 ans qui paient le plus lourd tribut du fait qu'elles sont actives et donc en contact avec un grand nombre de personnes et qu'elles sont

membres de générations larges (générations du baby-boom). Des doutes existent, en revanche, sur la véracité de certaines statistiques. Ainsi, l'Inde, jeudi 5 mars, avec 1,4 milliard d'habitants comptabiliserait une trentaine de cas avec aucun décès. L'Afrique reste également préservée. Nul ne sait si c'est en raison de la température ou de la faiblesse des systèmes de santé. Ces approximations sont autant d'incertitudes rendant difficile la modélisation de l'épidémie et de ses conséquences. Les premières remontées statistiques de l'épidémie soulignent que les États dont le système de santé est de bon niveau enregistrent le moins de décès. C'est le cas dans les pays d'Europe du Nord, de l'Irlande et dans une moindre mesure de la France et de l'Allemagne. La rapidité des prises en charge et la présence de plateaux de réanimation constituent les deux facteurs pouvant expliquer, en l'état actuel des connaissances, les écarts de mortalité.

Coronavirus COVID-19 Global Cases by Johns Hopkins CSSE
vendredi 6 mars 2020



Des économies fragilisées avant même l'arrivée du virus

La crise du coronavirus intervient au moment où la croissance mondiale apparaît en danger. L'année 2019 avait été marquée par les tensions commerciales entre la Chine et les États-Unis. Le commerce international en a pâti et plus précisément les échanges de biens industriels. La croissance des échanges mondiaux a été réduite de moitié depuis trois ans. Elle est désormais nettement inférieure à celle de croissance mondiale. Les produits industriels sont les premiers concernés par ce ralentissement. Le changement des habitudes des consommateurs, le vieillissement de la population, le durcissement des normes environnementales pèsent sur les achats de biens industriels.

La croissance européenne est revenue de 2 à 1 % de 2017 à 2019, se situant ainsi à peu près à son niveau potentiel. En France, le taux de croissance est passé de 1,7 à 1,3 % de 2018 à 2019. Aux États-Unis, la croissance en 2019 a été de 2,3 % contre 2,9 % en 2018. Le taux de croissance s'est élevé, en Chine, à 6,1 % en 2019, soit son plus bas niveau depuis le début du siècle. Avant même l'internationalisation de la crise virale, le Japon et l'Italie étaient au bord de la récession.

La Chine, première puissance industrielle, première puissance commerciale, enregistre un ralentissement majeur depuis deux mois. Les exportations ont diminué de 17 % en janvier et février. Avec plus de 80 000 cas et 3000 morts, ce pays n'a pas encore réussi à endiguer la contagion malgré des mesures drastiques de confinement. Du fait de l'arrêt d'une partie de son économie depuis plus d'un mois et des incertitudes sur le retour à la normale, le taux de croissance devrait se situer, au mieux, entre 2,5 et 3 %, sauf très fort rebond au second semestre. Dans sa livraison du 29 février reprenant des sources internationales et chinoises, l'hebdomadaire « The Economist » indique que la consommation de charbon est en recul de 40 % depuis un mois par rapport à la moyenne des trois dernières années. Les embouteillages dans les grandes villes ont réduit de 30 % toujours selon l'hebdomadaire. À partir d'études réalisées en 2006 par la Banque Mondiale, « The Economist » considère que la chute de croissance pour la Chine en fonction de la durée de crise sanitaire pourrait se situer entre 1 et 9 points de PIB.

Un triple choc, offre, demande et financier ?

La particularité de la crise que certains annoncent depuis plusieurs jours réside dans son caractère pluriel. L'offre est atteinte par manque de travailleurs, de même que la demande faute de consommateurs. La raréfaction de l'offre pourrait entraîner une augmentation des prix qui serait certainement ciblée. En effet, la baisse de la demande pourrait avoir un effet déflationniste. Le ralentissement rapide de la croissance voire la survenue de la récession pourrait déboucher sur une crise financière en raison du niveau très élevé de l'endettement des agents économiques après dix ans de politique monétaire accommodante. Les agents économiques pourraient être dans l'incapacité de faire face à leurs échéances mettant en difficulté le secteur bancaire. Cette situation a amené les autorités monétaires à indiquer qu'elles veilleront à éviter tout problème de liquidité.

L'Europe, premier centre commercial du monde, retient sa respiration

Avec 500 millions d'habitants à fort pouvoir d'achat, l'Europe est le premier centre commercial mondial. Un ralentissement de la consommation du fait de la mise en œuvre de mesures de santé publique aurait des conséquences en chaîne importantes. Avec les régions industrielles de l'Italie touchées ainsi que la France et l'Allemagne, le risque de récession est élevé notamment dans certains États qui n'en étaient pas loin avant même l'épidémie.

L'effet économique et financier est d'autant plus fort que les pays avaient à peine effacé les stigmates de la précédente crise et certains d'entre eux n'ont pas encore renoué avec le plein emploi. Le niveau de vie de la population a faiblement progressé dans de nombreux pays occidentaux lors de ces dix dernières années, ce qui

contribuait à la montée des tensions sociales. Les déficits et des dettes publiques ont atteint des niveaux sans précédent en période de paix. Leur décrue demeure très limitée et cantonnée à certains pays. Dix ans après la crise financière, les politiques monétaires demeurent toujours très accommodantes. Le simple ralentissement de la croissance constatée en 2019 a conduit à l'abandon du programme de hausses des taux par la Banque centrale américaine et la Banque centrale européenne. Ce soutien monétaire permanent réduit les marges de manœuvre pour faire face à la crise virale actuelle.

Les secteurs économiques les plus exposés

La crise du COVID-19 a eu un effet brutal sur les marchés car elle menace la demande, l'offre et les échanges. Le nombre des secteurs directement concernés est élevé en raison des interdépendances.

- ***L'industrie en première ligne***

La zone asiatique assure plus de 55 % de la production de biens manufacturiers. Que ce soit en biens intermédiaires ou finis, la Chine et ses voisins sont incontournables. De ce fait, un arrêt ou une réduction de la production a des incidences.

Si le secteur de l'automobile est relativement compartimenté au niveau de chacune des grandes zones de consommation, il dépend de plus en plus des pièces électroniques et des batteries fabriquées en Chine. Pour le secteur électronique et de l'informatique, l'éclatement des chaînes de valeur est important avec une voie de passage quasi-obligée par les pays asiatiques. L'ampleur de l'épidémie en Chine, en Corée et au Japon peut générer des ruptures de stocks sur certains composants mettant en difficulté plusieurs productions. Apple a ainsi fait part de quelques difficultés pour la fabrication de ses smartphones.

- ***Le secteur de la santé sous pression***

Le secteur des médicaments est mis sous tension pour plusieurs raisons. Premièrement, la demande en produits pouvant limiter les effets du COVID-10 peut faire craindre des pénuries. Deuxièmement, la Chine est devenue un important producteur de médicaments qui sont exportés. Les problèmes de production peuvent avoir lieu en fonction du nombre de malades. Troisièmement, l'acheminement pourrait être rendu difficile du fait de transports internationaux entravés (personnel malade, fermeture des frontières).

- ***Le secteur du tourisme fortement touché***

Le secteur du tourisme est le premier secteur à être touché par la crise du COVID-19. La fermeture début mars, en application du droit de retrait de la part du personnel, du musée du Louvre qui a reçu 9,6 millions de visiteurs en 2019, est tout un symbole. Elle traduit tout à la fois l'anxiété des salariés de ce secteur et le risque d'arrêt net de cette activité. À Tokyo, les parcs d'attractions Disneyland et Universal Studios ont fermé leurs portes. Les autorités saoudiennes ont décidé d'interdire l'accès de La Mecque aux croyants étrangers. Dans la baie d'Ha Long, au Vietnam, le nombre de visiteurs a

baissé de 60 % en un mois. En Indonésie, et notamment sur l'île de Bali, le taux d'occupation des hôtels est inférieur à 30 % contre 70 % en temps normal. Les agences de tourisme constatent une baisse des réservations de 30 à 40 %.

Le secteur du tourisme représente 10 % du PIB mondial avec un chiffre d'affaires de plus de 7 860 milliards d'euros selon le World Travel & Tourism Council. Un actif sur dix dans le monde travaillerait pour ce secteur. Le nombre de touristes internationaux a, selon l'Organisation Mondiale du Tourisme, atteint 1,5 milliard en 2019 (touristes en-dehors de leur pays d'origine). Les Chinois en représentent plus de 200 millions et sont responsables de plus de 250 milliards d'euros de dépenses. Avant l'internationalisation de l'épidémie, la seule baisse des dépenses des touristes chinois était évaluée à plus de 20 milliards d'euros, a estimé la présidente du Conseil mondial des voyages et du tourisme (WTTC). Compte tenu des derniers événements, le manque à gagner pourrait dépasser 100 milliards de dollars, soit bien plus que l'épisode infectieux de SRAS observé en 2002 et 2003. La contraction des recettes issues du tourisme est très forte pour les pays asiatiques. La Thaïlande pourrait enregistrer une baisse de sa fréquentation d'au moins 50 % au cours du premier semestre. Son PIB dépend à hauteur de 20 % du tourisme. L'Égypte qui reçoit chaque année une abondante clientèle asiatique est également concernée, le tourisme représentant plus de 12 % de son PIB.

Pour le commissaire européen au marché intérieur Thierry Breton, « l'épidémie de coronavirus a coûté un milliard d'euros par mois à l'industrie touristique européenne » (déclaration en date du 2 mars). La France est avec les États-Unis, l'Italie et l'Espagne un des pays les plus concernés par la chute du tourisme avec 87 millions de touristes étrangers dont 2,2 millions viennent de Chine. Ce secteur assure plus de 173 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an et représente 7,4 % du PIB. 20 % des emplois du pays en dépendent directement ou indirectement de cette activité.

La diminution du tourisme d'affaires pèse également sur le secteur. L'Allemagne, la France et la Chine sont en première ligne. Les grandes multinationales dont Amazon, Nike, Google, LVMH, ont interdit à leurs salariés de se déplacer. La suspension des grands événements sportifs et musicaux ainsi des salons professionnels joue un rôle amplificateur pour le secteur du tourisme.

Les compagnies aériennes sont particulièrement touchées par la crise actuelle. Air France a annoncé un manque à gagner d'au moins 200 millions d'euros pour 2020. Lors de l'épidémie de SRAS de 2003 (8458 cas et 807 décès), la baisse de la fréquentation des avions en Chine et en direction de ce pays avait été de 72 % au point le plus bas (mars). Pour les liaisons avec les autres pays asiatiques, le nombre de passager avait diminué de 34 %. La remontée avait été progressive à compter de juillet. Selon une étude d'ID AERO, le nombre de passagers pourrait se contracter de plus de 16 % dans les prochains mois. Cette étude ne prenait pas en compte la transformation de l'épidémie en pandémie. D'après une étude réalisée par une équipe de l'université de Bergame pour le compte de l'association. A4E présidée par Benjamin Smith, Président d'Air France – KLM et réunissant plusieurs grandes compagnies aériennes internationales, le coût de la crise pour le secteur pourrait être de plus de 16,7 milliards d'euros. Une étude de l'Association internationale du transport aérien

(IATA) publiée jeudi 5 mars mentionne une baisse du chiffre d'affaires de 113 milliards de dollars, le secteur ayant fait un chiffre d'affaires de 830 milliards de dollars en 2019.

- ***Le secteur du luxe, victime collatérale***

Le marché du luxe est lié à celui du tourisme. Il est, en outre, de plus en plus dépendant des consommateurs des pays émergents, et en premier lieu de la Chine. La réduction du nombre de touristes et les restrictions de circulation pèsent sur les ventes.

Les scénarii possibles

Les scénarii économiques dépendent de l'ampleur et la durée de l'épidémie. Si dans un premier temps, elle a pu sembler être cantonnée à l'hémisphère nord, sa propagation en Australie et en Nouvelle Zélande tend à indiquer qu'elle pourrait être rapidement mondiale. L'espoir qu'elle cesse avec l'arrivée du printemps est incertain du fait justement de l'existence de foyers dans des pays chauds. Une autre clef importante pour apprécier les effets économiques est la capacité des systèmes de santé à gérer sur un temps court un grand nombre de malades. Dans de nombreux pays, en raison du vieillissement de la population et de l'absence de marges financières, les systèmes de santé étaient, avant même l'épidémie, sous tension. Dans des pays pauvres, l'expansion du COVID-19 pourrait avoir de lourdes conséquences en raison de la faiblesse de la couverture médicale.

La désorganisation est un facteur de défiance important pouvant altérer le comportement des agents économiques. Le défi est d'une rare complexité. Les pouvoirs publics doivent informer, rassurer, prendre des mesures de santé publique, assurer le bon fonctionnement des services de santé et plus globalement de l'économie.

L'OCDE estime que la croissance pourrait être amputée à l'échelle mondiale de 0,6 point à 1,5 point en 2020 avec un retour à la normale prévue fin 2021. L'organisation internationale ne voit pas de récessions à l'échelle mondiale. Pour le moment, le principe retenu dans les prévisions est une chute de la croissance forte au premier trimestre avec une stabilisation au deuxième avant une reprise possible au cours du second semestre. Ce scénario en « U » est retenu par de nombreux experts qui ont, en revanche, abandonné celui en « V » reposant sur l'idée d'une reprise rapide. La diffusion du virus aboutit à déstabiliser l'ensemble des pôles de croissance. Le scénario en « L » n'est pas, pour le moment, évoqué. Il supposerait une incapacité à juguler la crise sanitaire d'ici le mois de juin avec une très forte désorganisation de l'offre et des circuits d'échange. Le scénario du « pire » supposerait une aggravation sensible du bilan sanitaire provoqué par exemple par une ou des mutations dangereuses du virus. Ce scénario est jugé, en l'état, peu probable d'autant que la mobilisation des équipes de recherche devrait permettre de développer des antiviraux voire un vaccin dans un délai de 9 à 18 mois. L'OCDE, tout en pointant du doigt les dangers de la situation actuelle, est moins pessimiste que d'autres sources. L'hebdomadaire « The Economist » estime que la crise peut être de nature centennale. Le nombre de morts pourrait atteindre 70 millions dans un scénario « dur » et 14 millions dans un scénario moyen. Le manque à gagner pour le PIB mondial serait de 0,5 à 4 points de PIB.

Avant même la survenue de la crise, des appels à la relance se faisaient entendre au niveau mondial. Le FMI avait même appelé les États à profiter des taux bas pour accroître leur effort d'investissement. Avec la diffusion des virus, le soutien à l'activité devient une priorité pour un grand nombre d'État. La priorité est d'essayer de maintenir, autant que possible, les capacités de production et en fonction les services.

Les préconisations de l'OCDE

L'OCDE demande aux États de tout mettre en œuvre afin d'assurer le bon fonctionnement des services de santé en prévoyant des mesures de précaution extrême. L'organisation souhaite que les États coordonnent leurs actions pour la production des tests et pour la recherche de médicaments.

Au niveau des entreprises, l'OCDE préconise le développement du chômage partiel en retenant le système d'indemnisation allemand reposant sur des aides publiques. Elle souhaite que des baisses de cotisations sociales soient mises en œuvre.

Pour les travailleurs indépendants, des transferts directs d'argent pourraient être prévus. Pour soutenir les entreprises et empêcher des faillites liées aux mesures de confinement, le report du paiement des charges fixes, comme les impôts, est imaginable. Le paiement de la TVA pourrait être suspendu pour les entreprises affectées par les mesures de confinement. Comme au Japon, des prêts d'urgence ou des garanties de dettes pour les entreprises du tourisme peuvent être entrepris. Les États pourraient demander aux banques d'étaler le paiement des intérêts et le remboursement du capital de leurs clients pour éviter des faillites en chaîne.

Pour l'OCDE, les banquiers centraux doivent veiller à assurer la liquidité du système bancaire en réduisant les réserves obligatoires. L'objectif est d'éviter tout blocage de la sphère financière. L'organisation a indiqué que compte tenu de l'ampleur de la crise, la détérioration des comptes publics était acceptable et même souhaitable.

Les premières réactions

Les ministres des finances du G7 ont déclaré « être prêts à prendre les mesures nécessaires, y compris budgétaires »

La Réserve fédérale américaine a annoncé, mardi 3 mars, une baisse de ses taux d'intérêt de 0,5 point les amenant à 1/1,25 %. Cette mesure d'urgence constitue une réponse pour contrer le caractère récessif pour l'économie de la diffusion du coronavirus. Cette décision intervient entre deux réunions de politique, ce qui n'était pas arrivé depuis la crise de 2008/2009. Jerome Powell, son Président, a indiqué que la FED agirait de manière appropriée et se tenait prête à utiliser tous les outils à sa disposition. Il a souligné que les responsables des grandes banques centrales se coordonnaient pour faire face à la crise et que d'autres mesures d'assouplissement pourraient être prochainement annoncées.

La BCE dispose de moins de marges de manœuvre que la FED pour ajuster ses taux. Elle pourrait néanmoins accroître sa politique de rachats. La Commission européenne a indiqué qu'elle était prête à prendre ses responsabilités pour contribuer à limiter l'impact de la crise.

La Banque Centrale d'Australie a également baissé ses taux et la banque centrale du Japon a augmenté ses achats sur les marchés. Le Ministre de l'Économie a indiqué qu'en l'état actuel la croissance pourrait être amputée de 0,1 point en 2020 et que le Gouvernement était prêt à prendre des mesures afin de soutenir les entreprises.

Cette crise sanitaire permettra de mesurer la résilience des nations et des économies. Après l'effet de panique, les autorités, les entreprises, la population devraient s'organiser.

QUI PAIE LES DEPENSES DE RETRAITE EN FRANCE ?

Les dépenses de retraite obligatoires s'élevaient à près de 340 milliards d'euros en 2018. Le premier poste de dépenses sociales du pays représente 13,8 % du PIB. Ce poste est nettement plus élevé (en pourcentage du PIB) en France que dans les autres pays avec un écart qui atteint aujourd'hui 3,7 points de PIB avec les autres pays de la zone euro. L'écart avec la moyenne de l'OCDE est de 7 points. Cette spécificité française, partagée également par les Italiens et les Grecs, est liée à la faiblesse des régimes privés de retraite qui n'assurent que 2,4 % du montant des pensions. Au sein de l'OCDE, les régimes privés par capitalisation non obligatoires représentent 17 % des pensions des retraités.

Des dépenses élevées de retraite est un choix qui a obligatoirement des conséquences soit sur le plan des dépenses publiques, soit sur les revenus des actifs ou encore sur le coût du travail et la rentabilité des entreprises.

Le poids élevé des régimes obligatoires en France ne pénalise pas les autres catégories de dépenses publiques comme cela peut être constaté en Italie ou en Grèce. La France se caractérise par des dépenses publiques hors retraite très élevées. Elles s'élevaient à 42,5 % du PIB en 2019 contre 34 % en zone euro (hors France) et 32 % au sein de l'OCDE (hors France). Si dans les autres pays, la croissance des dépenses publiques des retraites entraîne un recul des autres dépenses publiques en valeur relative par rapport au PIB, ce n'est pas le cas en France où elles sont stables depuis dix ans.

En France, la progression des dépenses de retraites n'a pas eu de conséquences négatives sur les dépenses de santé qui atteignent, en 2019, selon l'OCDE, 13,5 % du PIB contre une moyenne de 12,5 % au sein de la zone euro (hors France) et de 10,8 % au sein des États occidentaux (hors France). En matière d'éducation, la France se situe dans la moyenne des pays européens et nettement au-dessus de la moyenne de l'OCDE. En ce qui concerne, la masse salariale des emplois publics, la France se situe 3,5 points de PIB au-dessus de la moyenne de la zone euro (hors France). En 2019, elle s'élevait à 12,5 % du PIB.

Les dépenses de retraite donnent lieu à des prélèvements obligatoires élevés en France qui détient un record en la matière avec un taux de 45 % du PIB. Le total des impôts supportés par les ménages est de 26 % du PIB, en 2019, contre 23 % au sein de la zone euro (hors France) et 18 % au sein de l'OCDE (hors France). Si le poids des cotisations sociales est en nette baisse depuis la mise en place du CICE, celui de la fiscalité directe des ménages est en forte hausse. Cette dernière a atteint 14 % du PIB contre une moyenne de 10 % au sein de la zone euro.

Les entreprises françaises supportent des charges plus importantes que leurs homologues de la zone euro et de l'OCDE, respectivement 4 et 7 points de PIB de plus. Pour les impôts directs supportés pour les entreprises, l'écart en défaveur de la France est de 0,5 et 2 points de PIB. Au total, les entreprises françaises supportaient des prélèvements représentant, en 2019, 21 % du PIB contre 15 % pour celles de la zone euro (hors France) et de 11 % pour celles de l'OCDE (hors France).

Le poids élevé des retraites obligatoires se traduit par un coût du travail plus important en France qu'ailleurs, ce qui peut expliquer en partie le poids des délocalisations qui se sont effectuées majoritairement en Europe. Les entreprises sont également contraintes de rationaliser le travail, ce qui pèse sur l'emploi. L'exigence de productivité est plus forte en France que dans les autres pays conduisant à un taux de chômage plus élevé. Ce sous-emploi génère un manque à gagner pour les régimes sociaux et en premier lieu pour celui qui est le plus important, la retraite.

LE COIN DES TENDANCES

LA FIN DE L'OR BLANC A-T-ELLE SONNÉ ?

Des années 60 aux années 2000, la France a connu un essor sans précédent de la pratique du ski amenant à la construction de grandes stations. L'État avec la Caisse des Dépôts et Consignation en tant que bras armé, les collectivités locales ont joué un rôle majeur dans ce développement. Les sports d'hiver ont changé en profondeur la physionomie de certaines régions. Ils ont permis la création d'emplois en basse saison agricole et ont généré d'importantes recettes fiscales ou non fiscales. Depuis plusieurs années, ce secteur est confronté à une série de défis qui remettent en cause son modèle : l'aléa climatique croissant avec le réchauffement, les contraintes environnementales, la relative désaffection d'une partie de la population pour une activité coûteuse.

La France un acteur majeur de l'industrie des sports d'hiver

Forte de 340 stations réparties sur sept massifs (Alpes du Nord, Alpes du Sud, Pyrénées, Massif Central, Massif Vosgien, Massif jurassien, Corse), la France possède parmi les plus grands domaines skiables du monde. Avec 13 domaines qui accueillent plus de 1 million de journées-skieurs par saison, elle est le deuxième pays (derrière l'Autriche) comptant le plus grand nombre de « très grandes » stations de ski. Construites pour la plupart dans les années 1960 et 1970 (La Plagne, Val Thorens, Avoriaz, Les Arcs, Tignes, etc.), ces grandes stations françaises sont aussi parmi les plus élevées d'Europe, ce qui leur a longtemps garanti d'excellentes conditions d'enneigement et de glisse tout au long de la saison hivernale, mais aussi en été. Bien loin de la première station de ski ouverte dans l'entre-deux-guerres et du premier téléphérique dans le petit village haut-savoyard de Megève, devenu une station en vue, c'est une véritable industrie de l'or blanc qui s'est développée au fil des décennies, confortée par l'organisation des jeux olympiques d'hiver à trois reprises dans notre pays (1924 à Chamonix, 1968 à Grenoble et 1992 à Albertville).

Un secteur économique important

La filière économique est composée d'un grand nombre d'acteurs allant de ceux en charge de la construction et de l'entretien des installations jusqu'aux gestionnaires et fabricants de matériels. Pour la saison 2018-2019, les 3646 installations de remontées mécaniques en fonctionnement répertoriées par l'État, soit le parc le plus important au monde, ont enregistré 611 millions de passages. À elles seules, les 250 stations adhérentes à Domaines Skiables de France ont accueilli 10 millions de touristes en hiver (dont 7 millions pratiquant les sports de glisse). L'activité emploie 8 000 salariés, permanents et saisonniers, et génère plus de 120 000 emplois induits dans les commerces, les hébergements, les écoles de ski, etc.

Une fréquentation stagnante voire en baisse

Depuis 2013, la fréquentation est en baisse même si la France demeure dans le trio de tête mondial pour la fréquentation des domaines skiables avec 53,4 millions de journées-skieur vendues pour la saison 2018/2019 (53,8 millions en 2017/2018). Elle

est devancée par l'Autriche (54,5 millions) et les États-Unis (59 millions). Lors de ces dix dernières années, la baisse de fréquentation concerne aussi bien les très grandes stations (-0,2 %), que les grandes stations (-1,3 %), les stations moyennes (-0,5 %), et les petites stations (-0,8 %). Pour l'ensemble des massifs, la fréquentation a diminué de 0,6 % sur dix ans. En Europe, cette situation n'est pas spécifique à la France. Seuls les pays scandinaves ont réussi à améliorer le nombre de skieurs.

Le réchauffement climatique et le ski ne font pas bon ménage

Entre 1880 et 2012, les températures moyennes dans les Alpes ont augmenté de plus de 2°C. Cette tendance est appelée à s'accélérer et laisse présager une modification sensible des conditions d'enneigement et d'exploitations des domaines skiables liées à une élévation de l'altitude moyenne d'enneigement. Une étude réalisée par Météo France en 2017 à la demande de la Chambre régionale des comptes d'Auvergne-Rhône-Alpes sur l'évolution de l'enneigement naturel dans les Alpes du Nord, le confirme. Les données recueillies sur la station du Col de Porte en Isère (1325 m) pour la période 1961-2014 ont démontré un réchauffement de 1,3°C dans le massif de la Chartreuse et permettent d'évaluer à 1600-1700 m ce seuil limite qui pourrait concerner potentiellement d'ici 2050 la totalité des domaines skiables dans l'Ain et la Drôme, 85 % en Haute-Savoie, 72 % en Isère et 28 % en Savoie. Les stations de haute montagne, elles-mêmes, qui pouvaient annoncer jusqu'à 290 jours de ski par an, été compris, n'échappent pas à cette évolution et ont dû renforcer leur dispositif d'enneigement artificiel au-dessus de 2800 m d'altitude, quand elles n'ont pas tout simplement été contraintes d'interrompre le ski d'été comme ce fut le cas en 2019 avec la fermeture du glacier aux Deux Alpes.

Les stations de basse et moyenne altitude sont évidemment les plus concernées. Elles réalisent 21 % du chiffre d'affaires des stations de ski (période 2016 – 2019). La survie économique de ces stations est en jeu compte tenu du fait que la viabilité économique d'un domaine skiable nécessite une ouverture d'au-moins 100 jours par an.

Les stations françaises n'ont pas suffisamment investi dans leurs stations par rapport à leur concurrentes (300 millions par an contre 500 millions d'euros par an en Autriche). Ce qui explique notamment pourquoi la France est en retard par rapport à l'Autriche, à l'Italie et à la Suisse pour la production de neige artificielle.

Le coût et l'attractivité du ski en question

La baisse de la fréquentation ne s'explique pas exclusivement par le réchauffement climatique. Les stations de ski doivent aussi faire face à un problème d'attractivité. Malgré les efforts des stations pour proposer une offre tarifaire adaptée, la pratique du ski demeure onéreuse et, aujourd'hui encore, constitue souvent un frein pour les familles. Selon une étude du ministère de l'Économie et des Finances sur « Les Français et la montagne l'hiver » (2018), seulement 18 % des Français partent une fois par an au ski, 25 % y vont occasionnellement et 48 % ne partent pas. 57 % des personnes interrogées déclarent ne pas partir à cause du prix trop élevé. Une étude réalisée en 2015 par Domaines skiables de France a évalué à 117 euros le coût moyen d'une journée de ski, avec un écart de 12 % entre les grandes stations et les plus familiales, la première dépense concernant le logement (29 %), bien avant le forfait de

remontées mécaniques (14 %). Le forfait en France (coût moyen : 38 euros) est 11 % moins cher que le forfait autrichien et 17 % moins cher que le forfait suisse (Source : Martin Falk, Swiss Journal of Economics and Statistics, 2011), loin derrière le forfait aux États-Unis (84 euros).

L'offre touristique a considérablement augmenté ces dernières années. Les destinations « soleil » en hiver sont devenues compétitives avec le développement des compagnies de transports aériens « low cost ». Le vieillissement du parc immobilier des stations de ski françaises (75% des lits en résidence secondaire ont été construits avant 1990) est également un facteur de désaffection de la clientèle.

Le ski comme activité sportive a perdu en attrait en particulier auprès des Français qui constituent 72 % de la clientèle des stations dans notre pays. La clientèle des stations de ski est une population vieillissante : 40 % des skieurs français ont 50 ans ou plus contre 29 % qui ont entre 35 et 49 ans. De 1995 à 2015, les jeunes âgés de 9 à 25 ans présents sur les pistes sont passés de 20 % à 14 %. Une étude sur les 15-25 ans et l'outdoor réalisée en 2018 (« Demain tous dehors ? », Poprock) montre que 53 % des jeunes Français interrogés ne sont jamais allés au ski, soit parce que c'est trop cher (38 %), soit parce qu'ils n'en ont pas l'occasion (32 %) ou bien encore parce qu'ils n'aiment pas (12 %). Dans son rapport annuel pour 2018, l'expert suisse Laurent Vanat a observé que 86 % des débutants n'ont pas apprécié leur première expérience et ne souhaitent pas revenir aux sports d'hiver. La situation a fortement évolué par rapport aux années 1950 quand la Haute-Savoie expérimentait la première classe de neige à Praz-sur-Arly avant sa généralisation par l'Éducation nationale en 1953. Afin de retrouver l'esprit de ces classes de neige, le département de Haute-Savoie a décidé depuis plusieurs années de multiplier les actions en faveur de la promotion du ski en direction des collégiens.

Les sports d'hiver ne bénéficient plus de la même couverture médiatique que dans les années 60 et 70 où les compétitions étaient retransmises en direct sur les chaînes généralistes. Les grands sponsors nationaux sont moins présents rendant plus difficile l'émergence de nouveaux champions.

Après la polémique suscitée par l'hélicoptage de neige dans une station pyrénéenne, le gouvernement a décidé de réunir, le 20 février dernier, les représentants de l'Association Nationale des Maires de Stations de Montagne, de l'Association Nationale des Elus de Montagne et de Domaines Skiables de France en s'engageant à élaborer d'ici six mois un programme d'accompagnement pour les stations de montagne. La problématique dépasse la question de la protection de l'environnement ; elle est avant tout économique et sociale. Parmi les solutions envisageables, une coopération entre les stations est avancée avec la mise en place de « pass » valable sur tous les massifs sur le modèle du « Magic Pass » suisse qui permet de skier en illimité dans plus de 30 stations, système qui s'inspire des États-Unis. La poursuite de la diversification des activités, avec un accroissement des investissements, est évidemment l'autre voie.

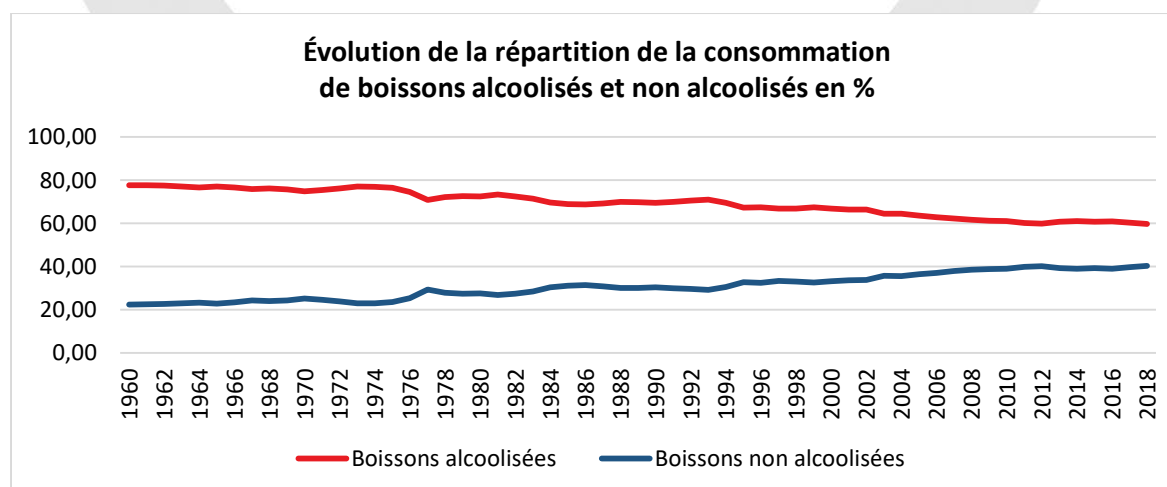
LES FRANÇAIS, LES EUROPEENS ET LA BOISSON

En soixante ans, la consommation de boissons a profondément évolué en France avec un net recul de l'alcool que ce soit à domicile ou à l'extérieur. Ce changement de comportement s'est inscrit dans un processus de diminution de ce poste de dépenses. Selon l'INSEE, en 2018, en France, les ménages ont dépensé 35 milliards d'euros en boissons pour leur consommation à domicile. Depuis 1960, le poste « boissons » a augmenté deux fois moins vite que l'ensemble de la dépense de consommation finale. En 2018, les ménages consacrent 2,9 % de leur budget aux boissons, contre 6,4 % en 1960. Cette tendance baissière se retrouve dans la consommation de services de débits de boissons, dont la part dans le budget de consommation des ménages est de 0,7 % en 2018 contre 2,0 % en 1960.

De moins en moins d'alcool

Les Français dépensent de moins en moins d'argent en boissons alcoolisées. De 1960 à 2018, au sein du poste « boissons », la part de ces boissons est passée de 77,6 à 59,7 %. En moyenne, ils ont dépensé 476 euros en boissons non alcoolisées et 707 euros en boissons alcoolisées en 2018. Cette diminution est imputable au recul des vins de consommation courante baisse depuis 1960. Leur part est passée de 49,1 à 9,1 % de 1960 à 2018. La diminution s'est réalisée des années 60 aux années 90 en lien avec les campagnes de lutte contre l'alcoolémie. Les Français privilégient les vins de qualité dont la part dans le budget a fortement augmenté pour atteindre 20,7 % du budget en alcool en 2018. Les parts de l'alcool fort, des champagnes, cidres et apéritifs, ainsi que celle des bières ont aussi augmenté.

Parmi les boissons non alcoolisées, la part de la consommation des eaux de table, des boissons aromatisées et des sodas, ainsi que des jus de fruits et de légumes, représentait, en 2018, 69,8 % de la dépense en boissons non alcoolisées. Le poids des jus de fruits et de légumes a surtout crû à partir des années 90. La part des boissons chaudes (café, thé et cacao) a décliné fortement depuis 1960 passant de 71,2 % à 30,2 % en 2018. Depuis une dizaine d'années, avec l'essor des machines à café à dosette, le poids des dépenses de boissons chaudes est en progression.



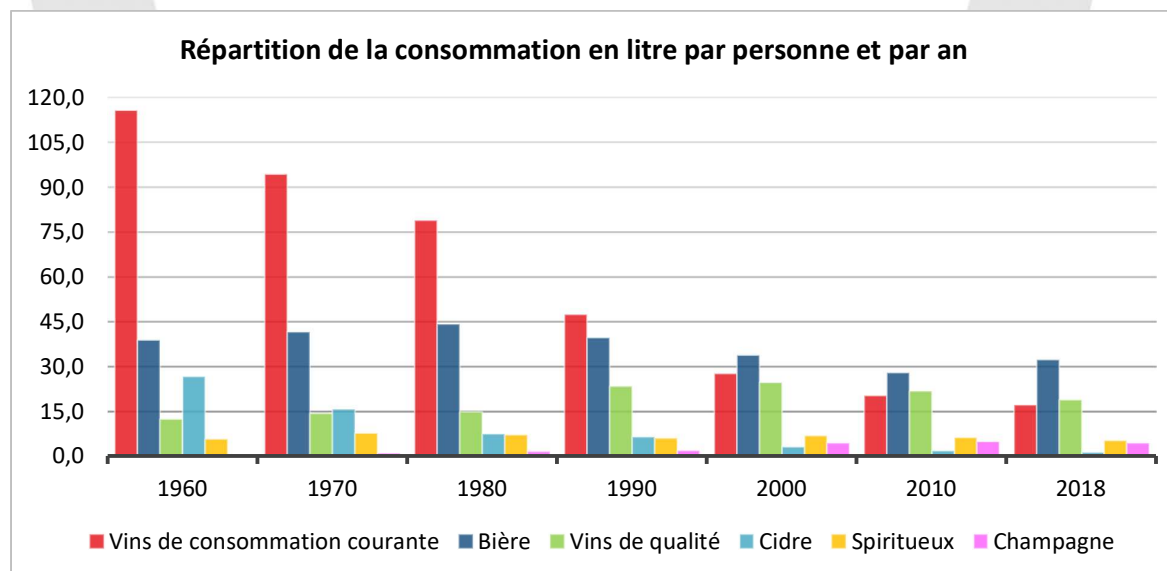
Cercle de l'Épargne – données INSEE

La demande des boissons non-alcoolisées fonction des prix et des aléas climatiques

Le climat et l'évolution du cours des matières premières qu'il peut provoquer influent sur le prix des boissons non-alcoolisées et sur la demande. Ainsi, le gel des caféiers au Brésil en 1977 et la grave sécheresse au début des années 80 ont entraîné une forte hausse des prix et un recul important des volumes de café consommés. Inversement, en 1988, les prix ont diminué, sous l'effet de la baisse de la TVA sur les boissons rafraîchissantes. Plus récemment, la canicule de 2003, puis la hausse des températures moyennes observées en France, ont pu engendrer des hausses des volumes de boissons rafraîchissantes consommées à domicile. Depuis 1960, la consommation en volume de boissons non alcoolisées a progressé légèrement plus rapidement que l'ensemble des autres postes de dépenses des ménages (+ 3,3 % par an en moyenne contre + 2,8 %).

Les ménages aisés privilégient le café, les plus modestes, les sodas

En 2017, les 20 % des ménages les plus aisés (dernier quintile de niveau de vie) consacrent une part plus grande de leur budget boissons non alcoolisées aux boissons chaudes (+ 4,8 points par rapport à la moyenne) quand les 20 % des ménages les plus modestes dépensent davantage pour des boissons rafraîchissantes (+ 5,0 points par rapport à la moyenne), notamment en sodas. Les ménages les plus jeunes privilégient la consommation de sodas quand les seniors préfèrent le café et le thé. Dans le budget des boissons non-alcoolisées, les ménages dont la personne de référence est âgée de moins de 26 ans consomment 15,6 points de moins que la moyenne au café et 5,5 points de moins à l'eau en bouteille. À l'inverse, les ménages de plus de 65 ans affectent une part plus importante de leur budget au café (+ 6,5 points) et à l'eau en bouteille (+ 5,7 points).



Cercle de l'Épargne – données INSEE

Une consommation différente en fonction des régions

En 2017, les ménages habitant dans le sud de la France (Sud-Ouest et Méditerranée) ainsi que ceux habitant dans les départements d'outre-mer (DOM) consacrent une part plus importante de leur budget boissons aux boissons non alcoolisées que l'ensemble des ménages. Le climat explique en partie cette différence de comportement ainsi que les traditions. Les ménages habitant en Méditerranée, au Centre-Est et à l'Est consomment plus de vin, respectivement 4,4 points, 6,7 points et 5,4 points de plus que la moyenne que ceux du Nord et des DOM (consommation respective de 16,9 points et de 12,5 points plus faible que la moyenne). Les ménages de la région parisienne consacrent également une part plus importante de leur budget aux vins de qualité que la moyenne (+ 10,1 points). Cet écart est en lien avec la plus grande concentration de cadres et par un niveau de vie supérieur à la moyenne (consommation supérieure de 12,3 points par rapport à la moyenne en vins, cidres et champagnes).

Les seniors boivent du vin et les jeunes de la bière

En 2017, les seniors consomment plus d'alcool que la moyenne et leur consommation est également différente. La part des dépenses consacrée à l'alcool par les ménages dont la personne de référence est âgée de plus de 65 ans est supérieure de 5,5 points à la moyenne alors que celle des 26 à 35 ans est inférieure de 7,9 points. Le poids de la bière dans les dépenses en boissons alcoolisées hors consommation dans les bars et les restaurants est élevé chez les ménages les plus jeunes (+19,3 points). À l'inverse, la part des vins, cidres et champagnes est faible chez ces ménages (-31,4 points) tandis que les ménages dont la personne de référence a plus de 65 ans consacrent une part plus importante de leur budget alcool à ce type de boissons (+10,6 points).

La France au 8^e rang européen pour la consommation d'alcool

En 2016, avec une consommation de 12,6 litres d'alcool pur par personne de plus de 15 ans, la France se classe 8^e au sein de l'Union européenne, soit moins qu'en Lituanie, en République tchèque, en Allemagne, en Irlande, au Luxembourg, en Lettonie et en Bulgarie. Les pays à faible consommation sont l'Italie, Malte, les Pays-Bas et la Croatie. Les habitants des pays du Nord et du Centre de l'Europe consomment plus de bière, ceux de l'Est préfèrent les alcools forts, quand les habitants des pays du Sud se tournent davantage vers le vin. Au-delà des différences de quantités de boissons alcoolisées consommées, les doses d'alcool pur consommées dépendent en outre du degré alcoolique des boissons.

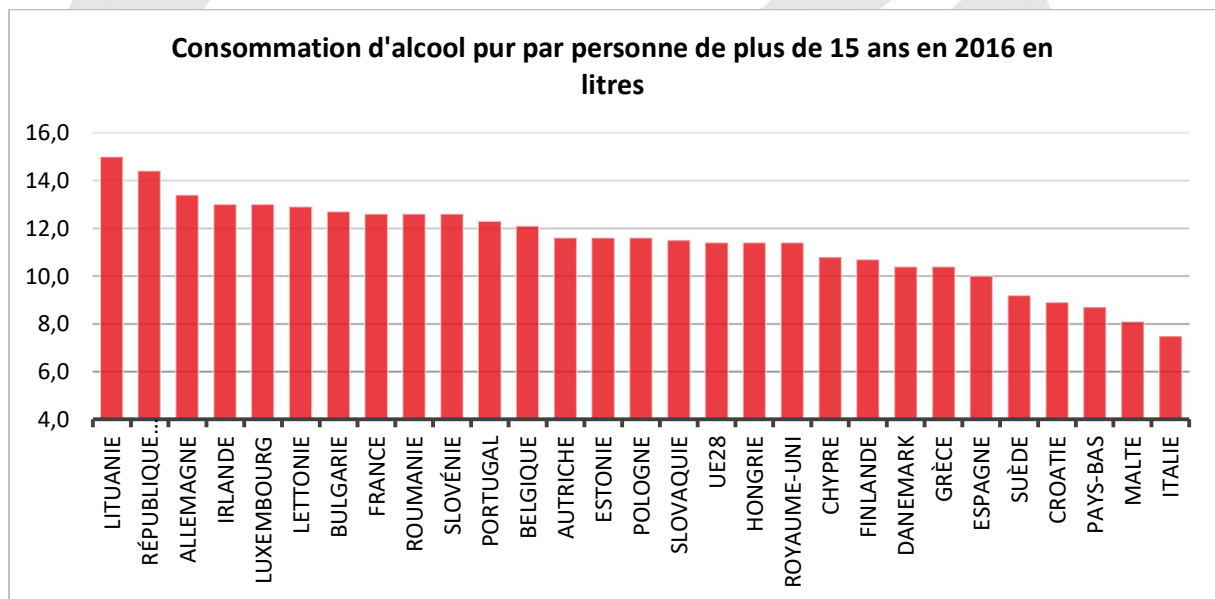
Des pratiques de consommation qui diffèrent selon les pays

La consommation quotidienne de l'alcool demeure élevée en France. 13 % de la population de plus de 15 ans consomme de l'alcool 6 à 7 jours par semaine. Le taux d'abstinence (15 %) est dans la moyenne européenne, entre le taux maximal d'abstinence de 30 % en Italie et le taux minimal de 7 % au Danemark.

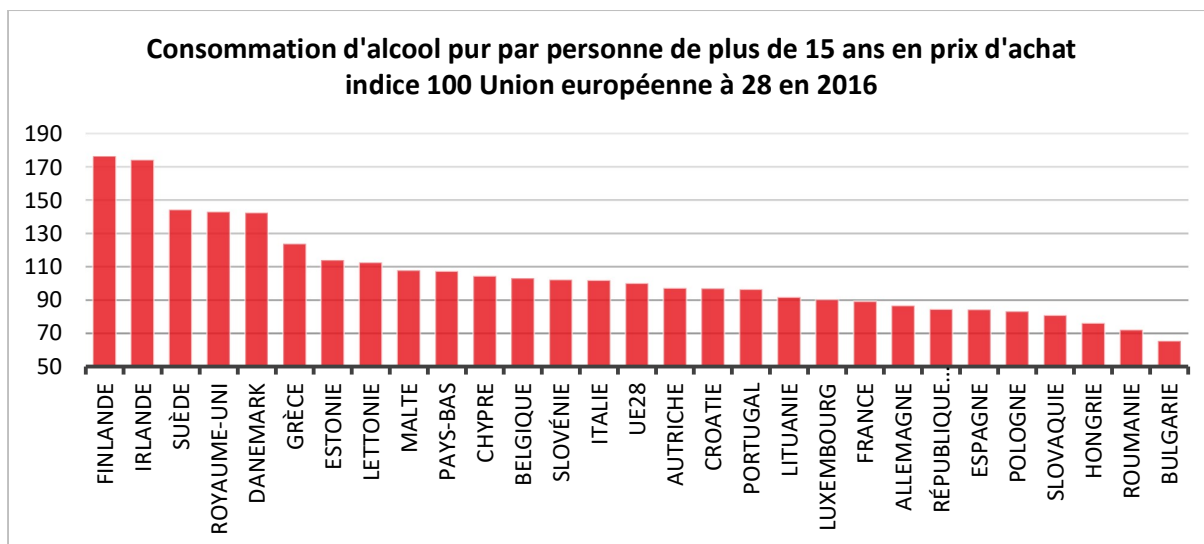
Le prix de l'alcool, inférieur à la moyenne européenne en France

En France, le prix des boissons alcoolisées en parité de pouvoir d'achat est inférieur de 10 % à la moyenne européenne. En Bulgarie, en Roumanie et en Hongrie, les prix sont relativement faibles, tandis qu'en Finlande, en Irlande, en Suède, au Royaume-Uni et au Danemark, les prix sont beaucoup plus élevés que la moyenne européenne, en raison d'une forte fiscalité.

L'évolution de la consommation de boissons a une forte influence sur les filières concernées. En quelques décennies, les viticulteurs ont modifié en profondeur leur offre en montant en gamme et en se diversifiant. L'œnotourisme se développe dans toutes les régions de production avec la visite des chais et des dégustations. L'organisation de séminaires, de réunions, la création d'espaces de restauration et d'hôtellerie sont de plus en plus fréquents. Au niveau des boissons non-alcoolisées, les grandes entreprises de l'agro-alimentaire se sont fortement engagées dans le secteur de l'eau en bouteille. En revanche, les autorités sanitaires tentent de limiter la consommation des boissons à forte teneur en sucre.



Cercle de l'Épargne – données INSEE



Cercle de l'Épargne – données INSEE

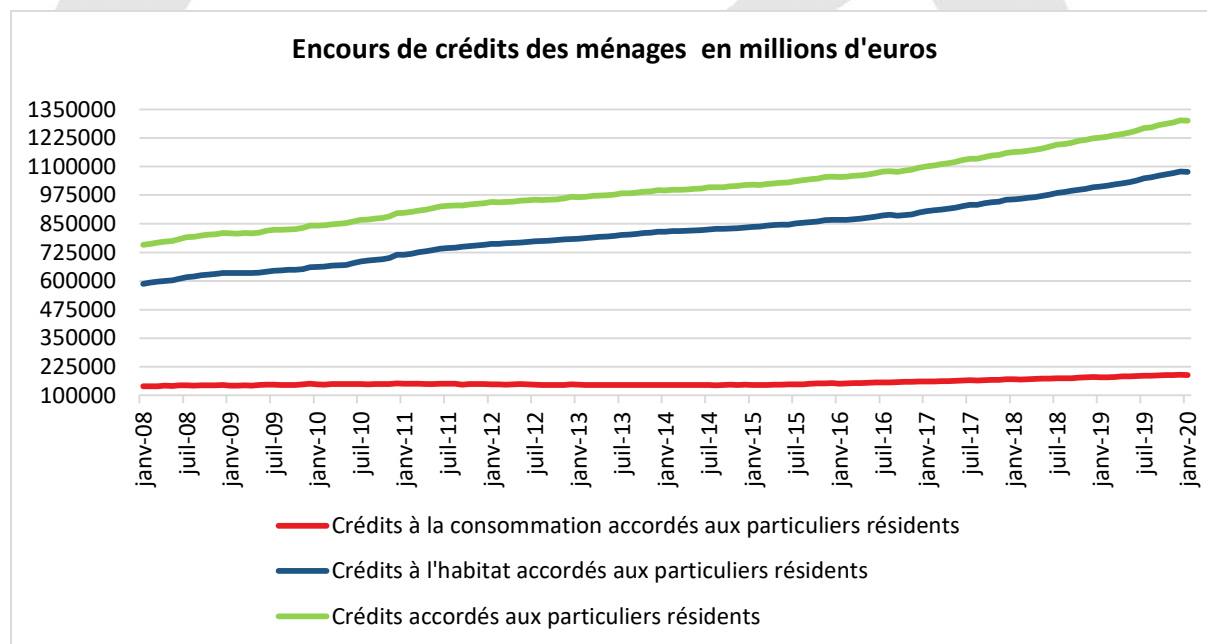
Le marché des boissons devrait poursuivre sa mutation dans les prochaines années avec une pression fiscale accrue sur les sodas afin d'en limiter leur consommation. Concernant l'alcool, la France reste un pays à fort niveau de consommation en particulier chez les jeunes avec un double phénomène une augmentation rapide de la bière et des alcools durs. Les gouvernements tentent de modifier les comportements des consommateurs tout en préservant le secteur viticole.

LE COIN DES GRAPHIQUES

LES MENAGES TOUJOURS EN MODE ENDETTEMENT

Au mois de janvier, les ménages ont continué à s'endetter malgré les demandes de modération des autorités. Ils ont profité des faibles taux afin d'acquérir des biens immobiliers. Le rythme de croissance du crédit à l'habitat aux particuliers a été de 7 % en janvier après +6,8 % en décembre. L'encours des crédits à l'habitat a atteint 1 077 milliards d'euros. La production mensuelle de crédits à l'habitat s'est établie à 23,5 milliards d'euros en janvier, dont 17 milliards d'euros hors renégociations. La part des renégociations dans les crédits nouveaux progresse. Elle s'élève ainsi à 28,0 % après 25,4 % en décembre. Le taux d'intérêt moyen des crédits nouveaux à l'habitat est toujours à son plus bas historique à 1,17 %, après 9 mois consécutifs de baisse.

La croissance des crédits à la consommation se modère quelque peu tout en restant élevée (+5,2 %, après +5,5 % en décembre). Au total le taux de croissance des crédits aux particuliers progresse très légèrement en janvier (+6,7 %, après +6,6 %). L'encours total est de 1300 milliards d'euros.



Cercle de l'Épargne – Banque de France

LE COIN DE L'AGENDA ÉCONOMIQUE DE LA SEMAINE

Dimanche 8 mars

Journée internationale de la femme

Publication du PIB Japonais sur 2019 et communication des résultats sur le dernier trimestre de l'année 2019.

Le Japon présentera les résultats du **PIB** au quatrième trimestre et sur l'ensemble de l'année 2019, la **balance commerciale**, la **balance Compte courant** sur le mois de janvier ainsi que les prêts bancaires accordés en février.

Lundi 9 mars

L'Allemagne publiera, pour le mois de janvier, les résultats de la **balance commerciale**, le **niveau des importations**, des **exportations** et la **production industrielle**.

La France publiera pour le mois de février, l'**évolution de l'indice final des prix à la consommation**.

En **zone euro**, il faudra suivre l'**indice Sentix sur la confiance des investisseurs** en mars.

Au Portugal, la **balance commerciale** pour le mois de janvier ainsi l'**indice des prix à la consommation** en février seront publiés.

Mardi 10 mars

Au Royaume Uni il faudra suivre l'**indice des ventes au détail** constatées en février.

La Chine communiquera l'**indice des prix à la consommation** et l'**indice des prix à la production** pour février.

La Chine communiquera également sur les **nouveaux prêts accordés** sur février.

Au Japon il faudra suivre les résultats des **commandes Machines-Outils** sur février.

En France, sera communiqué l'**emploi non agricole** sur le premier trimestre 2020.

En France et en Italie seront connus les **résultats de la production industrielle** en janvier

En Allemagne seront publiés l'**indice des prix à la consommation (IPC)** et l'**indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC)** sur février.

Pour la **zone euro**, Eurostat communiquera les **variations d'emploi constatées** et le **taux de croissance** au dernier trimestre 2019.

Les **États-Unis** communiqueront sur le **résultat de l'indice d'optimisme des affaires en février**. Ils présenteront également les résultats définitifs de **l'indice Redbook et des stock de pétrole brut hebdomadaire** pour février.

Mercredi 11 mars

Au Royaume-Uni il faudra suivre le résultat de la **balance commerciale totale non UE** sur le mois de janvier. **Le Royaume-Uni** communiquera également **le PIB** en janvier. Seront publiés les résultats de **l'indice des services et la production manufacturière et de la production industrielle** pour janvier.

En Espagne les résultats des **ventes au détail** de janvier seront connus

En Italie sera publié **l'indice des prix à la production** pour le mois de janvier.

Aux **États-Unis** il faudra suivre **l'indice des prix à la consommation** pour février.

Au Japon, **l'indice des prix mensuels des marchandises** sera connu pour février. Les résultats des **achats japonais d'actions et obligations étrangères** et ceux des **investissements étrangers en actions et obligations japonaises** réalisés sur le mois de février présentés le 6 mars seront confirmés.

Jeudi 12 mars

En Allemagne **l'indice des prix de Gros** ainsi que **l'indice des prix à la consommation (IPC)** et **l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC)** pour février seront publiés.

En Chine sera publié **l'investissement direct étranger (IDE)** pour le mois de février.

La **zone euro** communiquera sur **le niveau de la production industrielle** en janvier. La BCE se réunit.

Réunion de la BCE avec à la clé, une **décision attendue sur les taux**

Aux États-Unis, seront publiés, pour février, **les résultats des indices des prix à la production**.

Vendredi 13 mars

En France seront communiqués le **résultat de l'inflation hors tabac** ainsi que le résultat définitif de **l'indice des prix à la consommation** pour février.

En Italie il faudra suivre le **résultat des ventes industrielles** en février.

En Espagne seront connus **l'indice des prix à la consommation (IPC)** et **l'indice harmonisé des prix à la consommation (IPCH)** sur février.

Aux **États-Unis** seront présentées les résultats définitifs des **variations de stock de pétrole brut**. Les **États-Unis** communiqueront également l'**indice des prix à l'importation et à l'exportation** en février. Toujours aux **États-Unis** il faudra suivre l'**indice de confiance des consommateurs Reuters/Michigan** pour le mois de mars (1ère estimation) ainsi que le résultat du **décompte des forages pétrolier US Baker Hughes**.

En **Russie**, sera rendu public le résultat du **commerce extérieur** constaté en janvier.

Dimanche 15 mars

Élections municipales en France (premier tour)

Au **Japon**, il faudra suivre les résultats des **commandes de biens d'équipement** pour le mois de janvier.

LUNDI 16 MARS

Au **Royaume-Uni**, sera rendu public l'**indice des prix des maisons** en mars.

La **Chine** communiquera les résultats de la **production industrielle** sur février.

En **Allemagne**, la **Bundesbank** publiera son **rapport mensuel**.

Aux **États-Unis**, il faudra suivre l'évolution de l'**indice Manufacturer** sur le mois de mars.

En **Irlande**, célébration de la **St Patrick**.

MARDI 17 MARS

Au **Japon**, seront communiqués les résultats de la **production industrielle et le taux d'utilisation des capacités de production** pour janvier ainsi que le **résultat de la balance totale du commerce de marchandises** sur février.

En **zone euro**, réunion **Écofin**. Seront connus les **résultats de l'enquête ZEW - Sentiment Économique** pour le mois de mars, et le **coût du travail** sur le dernier trimestre 2019.

L'**Allemagne** publiera l'**indice des prix de la production et le résultat de l'enquête ZEW - Sentiment Économique** sur février.

Au **Royaume-Uni**, il faudra suivre les **résultats du taux de chômage** en février et l'**évolution trimestrielle des salaires moyens**.

Aux **États-Unis**, seront connues les **ventes en détail** pour le mois de mars.

MERCREDI 18 MARS

En **zone euro**, il faudra suivre **l'indice des prix à la consommation** sur février et le résultat de la **balance commerciale** sur janvier.

Aux **États-Unis**, seront communiqués les résultats des **permis de construire et les mises en chantier** sur février. **Réunion de la FED avec annonce attendue sur les taux.**

La **Russie** communiquera les **résultats du chômage** et de **l'indice des prix à la production** sur février.

Au Japon, **l'IPC Nationale, les investissements étrangers en action japonaises** ainsi que **les investissements en Obligations étrangères** seront rendus publics.

JEUDI 19 MARS

Au Japon, il faudra suivre **la déclaration de la politique monétaire de la Banque Centrale** et la décision qui sera prise **sur les taux**. Sera par ailleurs **publié l'indice de la production tous secteurs industriels** pour le mois de janvier.

En **Allemagne**, les **résultats de l'enquête ZEW sur la situation courante** en mars seront publiés.

Aux **États-Unis**, seront communiqués **les résultats de l'enquête de la Fed de Philadelphie pour le Secteur Manufacturier** sur le mois de mars.

En **Russie**, sera connu le **niveau du fonds de réserve** de la Banque Centrale.

Vendredi 20 mars

Réunion de la Banque Populaire de Chine. Une décision sur les taux est attendue.

Au **Royaume-Uni**, la **situation des emprunts nets du secteur public** en février sera communiquée.

Aux **États-Unis**, il faudra suivre **les résultats des ventes des maisons existantes** sur février et **le décompte des forages pétroliers** US Baker Hughes.

Au Japon, jour férié du Point Vernal

Lundi 23 mars

En **France**, la **confiance des consommateurs** sur le mois de mars sera connue.

Au **Royaume-Uni**, sera publiée **le résultat de l'enquête sur les tendances industrielles** de mars.

Aux **États-Unis** il faudra suivre l'**indice de l'activité nationale de la FED de Chicago** en février.

Mardi 24 mars

Au **Japon**, sera connu le résultat de l'**indice PMI Manufacturier Nikkei** de mars

Pour la France, le **Royaume-Uni**, l'**Allemagne**, les **États-Unis** et la **zone euro**, seront publiés les **indices Markit PMI manufacturiers**, des **indices Markit PMI des services** et des **indices PMI composite Markit** pour mars.

En **Allemagne**, sera par ailleurs communiqué l'**indice des prix à l'importation** sur février.

Aux **États-Unis**, il faudra suivre l'**indice Manufacturier de la Fed de Richmond** en mars et les **ventes de maisons neuves** en février.

Mercredi 25 mars

En **Allemagne**, il faudra suivre l'**indice du Climat des Affaires** pour le mois de mars.

Au **Royaume-Uni**, seront publiés l'**indice des prix de la consommation**, l'**indice des prix de détail** et l'**indice des prix des maisons** pour février. Il faudra par ailleurs suivre les résultats de l'**enquête sur le Commerce de distribution** sur le mois de mars.

Aux **États-Unis**, seront connus les **résultats des dépenses personnelles de consommation** et les **commandes de biens durables** constatés en février. Toujours aux **États-Unis**, sera par ailleurs communiqué l'**indice des prix des maisons** en janvier.

Au **Japon**, il faudra regarder à l'**évolution des prix des services aux entreprises** sur le mois de février.

Jeudi 26 mars

Réunion du Conseil européen

En **France**, le **climat des affaires** pour le mois de mars sera connu.

Au **Royaume-Uni**, il faudra suivre le résultat des **ventes de détail** sur février. Il y aura par ailleurs une **réunion de la Banque d'Angleterre**, destinée à se prononcer sur l'**évolution des taux britanniques**.

Aux **États-Unis**, le **résultat du PIB annualisé** ainsi que l'**indice brut des prix d'achat national au titre du quatrième trimestre 2019** seront rendus publics. Seront communiqués les **résultats de stock de gros** et la **balance commerciale des marchandises** sur février.

Le Japon communiquera **le résultat de l'indice des prix annualisé** constaté en mars.

Vendredi 27 mars

Réunion du Conseil européen

Le résultat des **ventes au détail** sera publié en **Suède et Italie**.

En **Allemagne**, seront publiés **l'indice des prix** de mars.

Les **États-Unis** communiqueront l'évolution de **l'indice de confiance des consommateurs Reuters/Michigan** pour le mois de mars

Dimanche 29 mars

Passage à l'heure d'hiver au Royaume-Uni et en zone euro

Au **Japon**, il faudra suivre **la publication du taux de chômage** sur février **et la projection de la Banque centrale**.

LE COIN DES STATISTIQUES

	France	Allemagne	Italie	Espagne	Zone euro
PIB <i>Mds d'euros 2018</i>	2 350	3 390	1 757	1 208	11 578
PIB par tête <i>En euros</i>	35 083	40 852	29 071	25 584	33 911
Croissance du PIB <i>En % - 2018</i>	1,7	1,5	0,1	2,5	1,8
Inflation <i>En % - janv. 2020</i>	1,7	1,6	0,4	1,1	1,4
Taux de chômage <i>En % - janv. 2020</i>	8,2	3,2	9,8	13,7	7,4
Dépenses publiques <i>En % du PIB 2018</i>	56,2	43,8	48,1	41,1	46,7
Solde public <i>En % du PIB 2018</i>	-2,5	+1,7	-2,1	-2,5	-0,5
Dette publique <i>En % du PIB 2018</i>	98,4	60,9	132,2	97,1	87,2
Balance des paiements courants <i>En % du PIB - Déc. 2018</i>	-0,7	7,6	2,7	0,9	3,1
Échanges de biens <i>En % du PIB -déc. 2018</i>	-2,6	6,9	2,3	-2,7	1,7
Parts de marché à l'exportation <i>En % 2018</i>	3,0	8,2	2,8	1,8	26,0
Variation depuis 1999 en %	-48,9	-19,3	-37,4	-13,3	-24,6

CERCLE DE L'ÉPARGNE - SOURCES : EUROSTAT - INSEE

LA LETTRE ÉCONOMIQUE DU CERCLE DE L'ÉPARGNE

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez et Christophe Andersen

Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit faire l'objet de la mention de la source : Cercle de l'Épargne.

Le Cercle de l'Épargne

14, Boulevard Malesherbes • 75008 Paris

Tél. : 01 76 60 85 39 • 06 03 84 70 36

contact@cercledelepargne.fr • www.cercledelepargne.fr

**LE CERCLE DE L'ÉPARGNE
est partenaire d'AG2R LA MONDIALE
et de l'association d'assurés
AMPHITEA**



AG2R LA MONDIALE



**LE CERCLE
DE L'ÉPARGNE**